



" L'ŒUVRE D'ART AU FIL DES MOTS "

La production écrite attendue conjugue deux expressions artistiques : L'art et l'écriture d'imagination. « L'œuvre d'art au fil des mots » invite à entrer dans l'œuvre et à exprimer dans un récit ce qui se donne à voir "au premier regard", ses impressions, ses émotions. Les élèves donneront libre cours à leur imagination et au pouvoir de leurs mots à partir d'un tableau ou d'une œuvre d'art de leur choix. Ils joindront à leur texte les références et le scan de l'œuvre choisie.

PRIX DE LA POÉSIE

Écrire un poème, c'est avant tout créer un espace poétique dans lequel se développe l'émotion. Le poème, versifié ou non, est parfois porteur d'un message et/ou l'expression d'un engagement, d'un enthousiasme ou d'une indignation. L'émotion peut naître de la seule sollicitation des sens.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques.
- L'identité de l'élève (Nom, prénom, classe) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de l'enseignant figureront sur la copie.
- Un même élève peut participer à plusieurs épreuves.
- **PAS D'INSCRIPTION NÉCESSAIRE.** L'enseignant choisira et adressera à la Section départementale de l'AMOPA les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau **OBLIGATOIREMENT** à la date et à l'adresse figurant dans les encadrés ci-dessous.

Date limite de réception des copies :

Jeudi 05 mars 2026

Envoi des copies directement à :

Madame Martine PINELLI
32 Bis, Villa Luca
Rue Edouard Herriot
70300 LUXEUIL-les-BAINS

Martine.pinelli70@gmail.com

Les lauréats seront récompensés à l'occasion d'une cérémonie officielle
et se verront remettre en Juin 2026 des livres et un diplôme